

**Discours sur le budget principal de 2004-2005**  
**Ministère des Finances**  
**L'hon. Jeannot Volpé**  
**le 16 avril 2004**

Monsieur le président, j'ai le plaisir d'être ici aujourd'hui pour répondre aux questions concernant les programmes dont je suis directement responsable et qui figurent dans le budget principal de 2004-2005. Les responsabilités comprennent le bureau du contrôleur, le ministère des Finances et le service de la dette publique.

Sous Gouvernement général, nous sommes aussi responsables des crédits suivants : Régimes de pension prévues par la loi, prestations accumulées et subventions ; Provision pour fonds supplémentaires ; Provision pour pertes.

Monsieur le président, je commencerai par faire quelques observations au sujet du ministère des Finances, qui assume la responsabilité globale de la gestion des ressources financières du gouvernement. Le ministère a pour mission de gérer les finances publiques de la province dans l'intérêt supérieur des gens du Nouveau-Brunswick.

Étant donné que la Chambre compte un grand nombre de nouveaux parlementaires, je vais prendre quelques minutes pour expliquer comment le ministère est structuré afin d'accomplir sa mission importante. Le ministère, auquel 73, 953 millions de dollars sont affectés dans le budget principal de 2004-2005, comprend cinq divisions.

La Division de la gestion financière et du budget prépare le budget principal et le budget supplémentaire de la province dans le cadre d'un plan pluriannuel des dépenses. Cette division fournit également un soutien opérationnel au Conseil de gestion.

La Division du revenu et de l'impôt offre au gouvernement des conseils et de l'information et formule des recommandations au sujet de l'analyse, de l'élaboration et de la mise en oeuvre des politiques fiscales de la province ainsi que des politiques de celle-ci en matière de jeux du hasard. De plus, elle assure une administration équitable, efficace et efficiente des programmes fiscaux et de réglementation et représente la province dans ses interactions avec le gouvernement fédéral au sujet de programmes fiscaux gérés d'une manière centralisée.

La Division des politiques économiques et fiscales offre au gouvernement des conseils sur les mesures concernant la situation budgétaire, économique et financière globale de la province et formule des recommandations à cet égard, elle prévoit les recettes et elle est chargée de l'élaboration des politiques et de la négociation d'importantes ententes portant sur le transfert de programmes avec le gouvernement fédéral et les municipalités de la province.

La Division de la trésorerie est chargée de financer les besoins de trésorerie du gouvernement provincial au moyen d'emprunts, de la gestion de la dette, de placements, de la gestion des risques et de transactions monétaires et bancaires. De plus, elle est chargée des relations avec les investisseurs et avec les agences de notation.

La Division des finances et de l'administration fournit des services en matière d'administration centrale, de finances, de ressources humaines et de technologie de l'information au ministère ainsi qu'à un certain nombre d'autres ministères, d'organismes, de conseils et de commissions.

Collectivement, Monsieur le président, chaque division a pris l'engagement de fournir au gouvernement les meilleurs conseils possibles en matière de politiques quant aux questions économiques et financières que la province doit résoudre, et aussi de proposer des manières de donner suite à ces questions et à leurs répercussions.

Le personnel a travaillé fort avant Noël afin de produire le budget de capital de 2004-2005, qui a mis en évidence l'engagement que le gouvernement a pris d'investir dans l'infrastructure stratégique en maintenant ce que nous avons et en construisant ce dont nous avons besoin.

Plus récemment, le personnel a travaillé encore plus fort à un projet plus vaste, en organisant des consultations prébudgétaires dans neuf régions, en analysant la rétroaction des gens du Nouveau-Brunswick et en élaborant le budget de 2004-2005.

La préparation d'un budget équilibré a présenté de nombreux défis financiers. Le travail consciencieux et l'esprit d'initiative du personnel ont contribué à produire un budget qui contient des investissements records dans les domaines prioritaires que sont les soins de santé et les soins aux personnes âgées, l'éducation et les enfants, ainsi que les investissements destinés à créer des emplois et à assurer la prospérité.

Je suis fier du fait que mon premier budget ne comporte aucun nouvel impôt ou taxe ni aucune augmentation de taxe ou d'impôt. Je suis content que moins d'argent soit dépensé pour l'administration et que plus soit investi dans les soins et les salles de classe. En outre, je tiens à profiter de l'occasion pour remercier publiquement le personnel dévoué qui n'a rien laissé au hasard et qui a vérifié chaque chiffre dans le budget.

En cours de route, les membres du personnel ont également amélioré le rapport annuel sur l'économie ainsi que le livre du budget principal. En collaboration avec le personnel du contrôleur, ils ont donné l'exemple en apportant une modification importante aux méthodes comptables, soit l'adoption du modèle de comptabilisation des immobilisations corporelles.

Le professionnalisme du personnel et son attention aux détails dans le domaine en question comme dans d'autres sont bien connus, et je les apprécie beaucoup.

Monsieur le président, pour poursuivre mes prévisions budgétaires, j'ai déjà dit que l'affectation au ministère des Finances est de 73,953 millions de dollars en 2004-2005. Le montant après retraitement du budget principal de 2003-2004 est de 81,069 millions. L'écart est attribuable aux modifications de trois éléments de programmes.

Premièrement, la subvention sans condition aux municipalités a été réduite de 6,410 millions de dollars. Le chiffre de 60,657 millions inscrit au budget principal reflète la comptabilisation des paiements d'une année civile selon l'année financière.

Comme je l'ai mentionné dans mon discours sur le budget, Monsieur le président, le financement sera bloqué à 60,4 millions de dollars en 2005, en 2006 et en 2007. Une telle décision assure la prévisibilité et la stabilité aux municipalités au cours des prochaines années. Nous continuons de nous acheminer vers une nouvelle formule de financement pour remplacer celle qui rend un si grand nombre de maires si malheureux.

Deuxièmement, la provision centrale pour traitements et rajustements a augmenté de 320 000 \$. Troisièmement, Gestion des ressources financières a diminué de 1,025 million.

Je veux expliquer en détail la réduction de plus de 1 million de dollars, Monsieur le président. Elle peut sembler draconienne pour un petit ministère, mais nous nous efforçons de vivre selon nos moyens tout en traitant notre personnel avec compassion. En outre, nous examinons minutieusement les besoins du public que nous servons.

Dans mon récent discours sur le budget, j'ai parlé de vivre selon nos moyens, de réduire les dépenses et de réaliser des gains d'efficience dans l'ensemble des ministères. Le ministère des Finances ne fait pas exception et il fournit sa part.

À titre d'exemple, les parlementaires ont peut-être remarqué que tous nos documents budgétaires ont été imprimés en noir et blanc cette fois-ci. Nous avons aussi imprimé beaucoup moins d'exemplaires et avons renvoyé les gens à notre site Web, où tous les documents sont affichés en ligne et peuvent être imprimés facilement. De telles mesures peuvent peut-être sembler des gestes symboliques sans importance, mais chaque sou compte, Monsieur le président.

De telles mesures économiseront plusieurs milliers de dollars. D'autres mesures de réduction des coûts comprennent l'annulation d'achats, tels que de nouveaux ordinateurs et des abonnements à des revues.

Monsieur le président, nous prendrons aussi des mesures pour modifier la façon dont nous administrons le programme d'exonération de la taxe sur les carburants. Nous ne modifierons pas le programme d'exonération de la taxe en tant que tel, mais nous passerons de la méthode de point de vente à une méthode de remboursement pour administrer l'exonération de la taxe sur le carburant diesel. La mesure nous permettra de réduire les dépenses administratives liées au programme et de réaliser ainsi des économies d'environ 50 000 \$ au cours de l'année financière qui commence.

Nous informerons les industries concernées des processus de conception et de mise en oeuvre de la nouvelle méthode de remboursement, Monsieur le président. Les industries visées sont l'agriculture, les pêches, la sylviculture, l'aquaculture, la foresterie, la fabrication et l'exploitation minière. Nous prévoyons que le changement entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2004.

Dans un domaine connexe, le ministère cessera aussi de fournir aux grossistes de carburants le colorant qui indique que le carburant diesel est exempté de la taxe. En raison du passage à un système de remboursement, il y aura une réduction importante du volume de colorant nécessaire. Le colorant coûte actuellement 80 000 \$ par année au ministère. À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2004, les grossistes devront assumer le coût du colorant qui sera principalement nécessaire pour marquer le mazout domestique. Le mazout domestique est exempté de la taxe sur les carburants.

Monsieur le président, il est important que le ministère ait cerné de tels gains d'efficience, mais il demeure que les salaires et traitements prennent une grande portion de notre budget. La réalisation de l'objectif de réduction budgétaire aura des répercussions sur le personnel du ministère des Finances.

Au début de l'année financière qui commence, le ministère des Finances employait 203 personnes, dont 177 personnes à temps plein et 26 personnes dans des postes occasionnels, des postes liés par contrat de services personnels ou des postes à durée déterminée. Ces personnes ont une formation dans des domaines allant de l'économie, de la comptabilité et de la vérification à la technologie de l'information, à la gestion des ressources humaines et aux finances publiques. Le ministère emploie aussi des personnes qui ont des compétences dans le commerce, les statistiques, l'administration publique et de nombreux autres domaines professionnels.

Même si le ministère économisera autant que possible en coûts non salariaux, une telle tactique à elle seule ne suffira pas à atteindre l'objectif de réduction budgétaire du ministère. Un peu moins de 10 % des postes du ministère pourraient être touchés, soit de 15 à 20 postes. Aucune garantie ne peut être offerte au personnel aujourd'hui, mais le sous-ministre a informé le personnel qu'il utilisera tous les moyens dont il dispose pour minimiser le licenciement de membres permanents du personnel.

Par exemple, l'équipe de cadres supérieurs examine actuellement les besoins opérationnels afin de déterminer combien de postes actuellement vacants pourraient être abolis. Le ministère subira peut-être une réorganisation. De plus, un grand nombre de membres du personnel ayant de longs états de service seront peut-être disposés à prendre leur retraite, et la possibilité sera examinée. Il est aussi possible que quelques contrats de services personnels soient annulés ou qu'ils ne soient pas renouvelés.

Monsieur le président, les cadres supérieurs du ministère mettront au point la meilleure combinaison d'options afin de réaliser l'objectif de réduction budgétaire pour l'année financière qui commence. Ce faisant, ils seront aussi justes que possible envers le personnel, tout en continuant de gérer les finances de la province dans l'intérêt supérieur des gens du Nouveau-Brunswick.

Au début, Monsieur le président, j'ai parlé d'autres crédits dont je suis directement responsable. J'aimerais maintenant fournir des renseignements sur les réductions budgétaires liées aux activités du bureau du contrôleur.

Le bureau du contrôleur agit comme comptable, vérificateur interne, gestionnaire de la comptabilité centrale et conseiller en gestion financière du gouvernement. Le financement de 9 des 56 postes du bureau a été supprimé à la suite de décisions budgétaires.

J'ai le plaisir de signaler qu'aucun membre du personnel à plein temps du bureau du contrôleur ne sera mis à pied pour atteindre l'objectif de réduction budgétaire de 358 000 \$.

Comme il est indiqué dans le budget principal, le budget d'une année à l'autre du bureau a été réduit de 307 000 \$. Il était de 5,052 millions de dollars en 2003-2004 et, en 2004-2005, il est de 4,745 millions de dollars. L'écart entre ce dernier chiffre et l'objectif réel de réduction budgétaire représente une augmentation de 51 000 \$ au titre de la provision centrale pour les traitements.

Monsieur le président, le ministère des Finances s'est engagé à protéger la situation financière de la province tout en recherchant les frais globaux d'emprunt les moins élevés. L'élément Service de la dette publique est notre quatrième dépense budgétaire en importance pour l'année financière qui commence.

Comme il est mentionné dans le discours du budget, les frais du service de la dette en pourcentage des dépenses globales pour 2003-2004 et 2004-2005 sont au niveau le plus bas depuis deux décennies. En pourcentage des recettes ordinaires, le service de la dette est de 11,3 % pour 2004-2005. On peut facilement constater l'amélioration en comparant ce dernier chiffre avec celui de 1994-1995, soit 16,1 %.

Le vérificateur général préfère étudier l'indicateur suivant de façon rétrospective : les frais du service de la dette publique en pourcentage des recettes totales. Il a signalé en 2003 que, même si les frais du service de la dette en pourcentage des recettes totales ont augmenté de 0,4 % en 2003, le niveau a continué à diminuer. Ils ont atteint leur plus haut niveau de 15 % en 1995, par rapport à 12,8 % en 2003. Le niveau devrait être encore plus bas en 2004.

Monsieur le président, je conclurai mes commentaires puisque je sais que les parlementaires ont beaucoup de questions à me poser.

En tant que gouvernement, nous croyons qu'une gestion financière saine mènera à un avenir financier sûr pour la population du Nouveau-Brunswick. Je peux assurer à la population que le ministère des Finances continuera à réaliser sa mission, qui est de gérer les finances publiques de la province dans l'intérêt supérieur de la population du Nouveau-Brunswick.

En plus d'une gestion financière prudente, nous nous efforcerons d'appliquer des politiques fiscales compétitives et de faire des dépenses axées sur les priorités que sont les soins de santé, les soins aux personnes âgées, l'éducation, les emplois et la prospérité.

Monsieur le président, je peux aussi assurer aux gens du Nouveau-Brunswick que le ministère relèvera, dans l'exercice de son mandat, tous les défis qui se poseront pendant l'année qui commence. Par exemple, nous continuerons à faire des pressions pour obtenir du gouvernement fédéral des améliorations du programme de péréquation et davantage de fonds pour les soins de santé.

Comme je l'ai indiqué dans mon discours sur le budget, nous réduirons en juillet 2004 le taux d'impôt sur le revenu des corporations applicable à la petite entreprise et maintiendrons ainsi l'impôt au plus bas taux du pays. Nous travaillerons aussi aux critères et aux mécanismes nécessaires pour procurer un allègement de l'impôt foncier provincial au secteur du logement sans but lucratif pour les personnes à faible revenu.

Le ministère des Finances continuera de jouer un rôle clé dans la commercialisation d'Énergie NB. Nous maintiendrons notre discipline financière et nous nous efforcerons d'améliorer les relations avec les investisseurs et de relever notre cote de crédit.

Pour assurer un financement adéquat des domaines prioritaires du gouvernement, nous continuerons d'examiner des façons de rendre l'appareil gouvernemental plus efficient et plus efficace pour que, en même temps, les contribuables en aient plus pour leur argent.

Monsieur le président, le ministère assumera ses nombreuses et importantes responsabilités en s'appuyant, comme d'habitude, sur de vastes connaissances conjuguées à des conseils judicieux, à une organisation efficiente et à un travail assidu. Je remercie de nouveau le personnel pour ses efforts, y compris les hauts fonctionnaires qui sont ici aujourd'hui pour m'aider à répondre aux questions que vous me poserez au sujet des postes budgétaires qui relèvent de ma responsabilité.

Merci.